

# Pour la justice sociale

# Stoppons

# l'austérité !

Il y en a assez des prétendues réformes qui ne conduisent qu'à de nouveaux sacrifices, de nouveaux reculs sociaux, à l'exemple de la proposition de loi Macron. Avec d'autres organisations syndicales, FO, Solidaires et la FSU, la CGT invite les salarié-es du privé et du public, les privé-e-s d'emplois, les retraité-e-s à agir tous ensemble et à prendre leurs affaires en main pour imposer des mesures de justice sociale !

Depuis plus de quarante ans, on nous rabâche, de crise en crise, qu'il faut se serrer la ceinture sans autre résultat que la dégradation de notre qualité de vie et de nos conditions de travail.

Le problème, ce ne sont pas des salaires trop élevés, trop peu de temps passé au travail ou encore l'âge de départ en retraite : la CGT, pour sortir de la crise, se prononce pour une autre répartition des richesses afin d'investir dans des mesures sociales, pour une véritable relance de l'économie, pour des services publics accessibles à tous sur tout le territoire, pour une politique industrielle et énergétique créatrice de richesses et d'emplois, pour répondre à des priorités sociales permettant la satisfaction de revendications, telles que :

**Oui, de l'argent,  
il y en a !  
Beaucoup trop pour  
les actionnaires et  
pas assez pour les  
salariés !**

- **L'augmentation des salaires** dans les entreprises privées comme dans la fonction publique, la hausse des minima sociaux, la revalorisation des pensions pour les retraités ;

- **L'égalité des salaires** entre les femmes et les hommes, alors que l'écart se situe aujourd'hui à 27 % et 40 % à la retraite. L'égalité salariale d'ici 2024 permettrait de résoudre 46 % des problèmes des caisses complémentaires ;

- **Une réduction du temps de travail** avec des embauches correspondantes ;

- **Des créations d'emplois** pour combattre le chômage et améliorer les conditions de travail ;

- **Le développement des prestations sociales** (santé, retraites, indemnisation du chômage, ...).

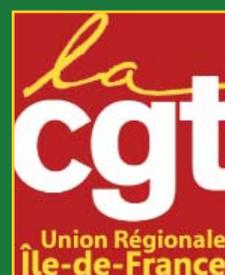
**Oui, de l'argent, il y en a, beaucoup trop pour les actionnaires et pas assez pour les salarié-e-s !**

Les récents chiffres publiés sont sans appel : les dividendes versés aux actionnaires restent maintenus à un haut niveau, par contre les investissements baissent. A l'échelle de la planète, 80 individus détiennent le patrimoine de 3,5 milliards de personnes !!!

## Journée d'actions et de grève

**Jeudi 9 avril** À l'appel des organisations syndicales  
**CGT, FO, FSU, Solidaires.**

**Manifestation nationale**  
**à Paris 13h00 - Place d'Italie**



La France se situe sur la troisième marche du podium mondial en ce qui concerne les faveurs envers les actionnaires.

**Un salarié travaille aujourd'hui plus de six semaines pour rémunérer les actionnaires, contre deux semaines, il y a trente ans ! Où est la modernité ?**

Les entreprises du CAC 40 ont réalisé + 30 % de profits en 2014, soit 60 milliards d'euros.

**C'est le coût du capital** qui est le véritable problème ! S'y attaquer, c'est trouver des solutions pour sortir de la crise.

Ainsi, à longueur d'antenne, économistes, experts, se relaient pour accréditer l'idée, portée par le Medef et le gouvernement que la solution à nos problèmes serait d'accepter de nouveaux sacrifices en matière d'emplois, de salaires ou de retraites, de démanteler les services publics qui nous accompagnent au quotidien. Ils voudraient imposer leurs éternels mauvais remèdes qui conduisent au niveau de chômage et de précarité que nous connaissons, à un gel voire une baisse du pouvoir d'achat pour les plus modestes.

Les négociations qui s'ouvrent sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO en sont un nouvel exemple. Ce sont les salarié-e-s et les retraité-e-s qui devraient assumer le manque de recettes de ces caisses en cotisant plus longtemps tout en voyant leur pension de retraite diminuer.

## Un exemple parlant : l'entreprise Sanofi.

D'un côté,

- 5,5 milliards de profits dont 3,7 versés en dividendes aux actionnaires, soit l'équivalent de 50 000 euros de richesses annuelles créées par salarié ;
- une augmentation de ces dividendes pour la 21<sup>e</sup> année consécutive ;
- une prime de bienvenue de 4 millions d'euros pour le nouveau PDG.

De l'autre,

- des licenciements, notamment dans les activités de la recherche et le développement ;
- une baisse des investissements ;
- le refus d'accorder une prime de 120 euros pour des salarié-e-s postés.

**Le 6 mars, leur lutte a permis de gagner une augmentation de 80 euros net de leur prime de poste, des embauches en CDI et l'investissement dans l'outil de production.**

Ces politiques consistant à chaque fois à culpabiliser et à « faire payer » ceux qui n'ont que le fruit de leur travail comme revenu, c'est ce qu'on appelle l'austérité.

Les salarié-e-s ne sont pas dupes. Ce début d'année est marqué par de nombreux conflits sociaux dans différentes professions comme la santé, l'énergie, les transports avec les routiers, les cheminots, la chimie, etc. Des conflits sont marqués par des succès en matière de salaires, de primes obtenues, d'emploi.

Ces luttes, on les retrouve dans de nombreux pays européens à l'image des métallurgistes allemands qui viennent d'obtenir

une augmentation générale de 3,4 %.

### Oui, le progrès social est possible aujourd'hui

La journée du 9 avril doit constituer une étape forte de mobilisation des salarié-e-s dans chaque entreprise et établissement public.

Elle doit être une journée pour se faire entendre sur les lieux de travail et dans la rue pour construire collectivement un autre avenir social et économique.

**Le 9 avril, moi aussi, j'en suis !!!  
Ensemble, imposons d'autres choix !**

# Je me syndique à la CGT !

**Nom:** ..... **Prénom:** .....

**Age:** .....

**Adresse:** .....

..... **Ville:** ..... **Code Postal:** .....

**Tél:** ..... **E-mail:** .....

**Entreprise:** .....

**Ville et code postal de votre entreprise:** .....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex  
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

